

SOMMAIRE

- Berce du Caucase
- Ambrosies à feuilles d'armoise
- Chenilles processionnaires



Agenda :

Consultez notre [programme de formation](#).

25/05 : Comité sur les grands linéaire avec un retour d'expérience des actions menées dans le JURA par FREDON Bourgogne Franche-Comté. Pour en savoir plus, contactez -nous



Pilotage :

Le comité de pilotage ambrosie s'est tenu le 06 avril 2023. Retrouvez le compte rendu et le diaporama de présentation [ici](#).

Les berces du Caucase sont de sortie



Les berces du Caucase ont levé et sont actuellement en plein croissance.

La berce du Caucase est une plante exotique envahissante, originaire de l'Europe de l'Est. Elle se propage très rapidement et engendre de lourdes conséquences sur l'environnement mais aussi sur la santé. Il est donc très important de stopper son installation en mettant le plus tôt possible une lutte en place.

Cette plante comporte un risque sanitaire grave, sa sève contient des substances photosensibles (appelées furanocoumarines) qui, quand elles entrent en contact avec la peau et que la personne atteinte s'expose au soleil, provoquent des brûlures pouvant être très conséquentes (jusqu'au troisième degré).

C'est une période idéale pour effectuer des arrachages car elle permet aux opérateurs de limiter leur exposition à la sève. Attention, même à de jeunes stades, les équipements de protection individuel sont de

rigueur !



Pour aller plus loin : [consulter notre fiche espèce](#)

Ambrosies à feuilles d'armoise



Les ambrosies ont fait leurs premières levées début avril

A ce stade, on voit très bien les deux cotylédons (feuilles rondes) qui sont persistants et les deux premières feuilles. Une feuille fait environ 1 cm à ce stade.

Chenilles processionnaires

L'apparition des premières chenilles processionnaires du chêne ne devrait pas tarder !

Pas de pullulations prévues en 2023

Les populations de Processionnaires du chêne semblent calmes cette année. Les observations réalisées par les correspondants observateurs de la Direction de la Santé des Forêts ont montré que les populations étaient à un niveau normal. Attention, certains nids peuvent être positionnés dans des lieux à risques pour la santé humaine. Ils doivent être gérés pour limiter l'impact.

L'état des lieux régional

L'ARS Grand Est a confié la réalisation d'un état des lieux régional sur les processionnaires de notre région à FREDON Grand Est. Retrouvez les résultats de cet état des lieux sur le site de [l'ARS Grand Est](#).

La concertation régionale

Sur la base de cet état des lieux, l'ARS Grand Est organise au 1^{er} semestre 2023 une concertation élargie des acteurs concernés de notre région. Un groupe de travail composé de profils professionnels variés (15 à 20 participants) se réunira de fin janvier à mi-mars 2023 afin d'actualiser les arrêtés préfectoraux et d'élaborer le futur plan d'actions dans le but de limiter l'exposition des habitants aux soies urticantes des chenilles processionnaires.

Les nouveaux arrêtés préfectoraux sont prévus pour juin 2023.



Liens utiles :



Si vous pensez voir de l'ambrosie et même si vous avez un doute, pensez à la signaler via l'application Signalement Ambrosie sur votre smartphone ou directement sur le site internet.



Pour accéder au groupe d'échange ambrosie



[Inscription lettre de l'observatoire](#)



Rédaction : FREDON Grand Est

Avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement II.

Contact : chenilles@fredon-grandest.fr / ambrosie@fredon-grandest.fr



@FREDON Grand Est



www.fredon.fr/grand-est

